

**Commune de
ST SATURNIN DU LIMET**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la mairie le :

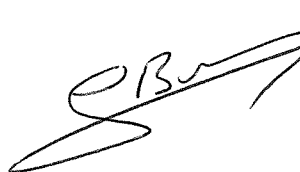
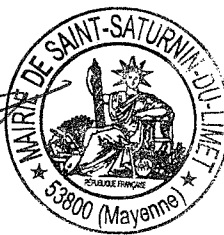
Le jeudi 18 janvier 2024
à 20 heures 30

Ordre du jour

- Engagement des dépenses d'investissement
- Tarifs communaux
- Zones d'accélération des énergies renouvelables
- Installations classées : Demande présentée par le GAEC Thomdeux de Congrier
- Divers

St Saturnin du Limet, le 11 janvier 2024

Le Maire,
Gérard BEDOUËT

L'article L.2121-10 du CGCT précise désormais que :

Toute convocation est faite par le maire. Elle indique les questions portées à l'ordre du jour. Elle est mentionnée au registre des délibérations, affichée ou publiée. Elle est transmise de manière dématérialisée ou, si les conseillers municipaux en font la demande, adressée par écrit à leur domicile ou à une autre adresse.